



Le mot de Jean-Jacques LOZACH Sénateur de la Creuse



LA PRÉSIDENTE DU GROUPE RURALITÉS DU SÉNAT

Le groupe Ruralités du Sénat, transpartisan, rassemble plus de soixante-dix parlementaires issus de tous les groupes politiques, défenseurs d'une vision d'équilibre entre les villes et les campagnes et soucieux de réduire les fractures territoriales de notre pays, par une dynamisation des atouts des espaces ruraux. Il fonctionne comme un espace d'alerte, de discussions et de propositions législatives concrètes.

L'engagement de ses membres a nourri les débats dans le cadre des projets de loi examinés : orientation des mobilités, engagement dans la vie locale et proximité de l'action publique, budget pour 2019 et 2020, déploiement de l'Agence Nationale de la cohésion des territoires...

Des auditions ont rythmé notre travail ; quelques illustrations :

- Thibaud Guignard : président de la fédération Leader France,
- Didier Guillaume, Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation,
- Jean-Marc Zulesi : Député, coordonnateur de la démarche France Mobilités,
- Yves Krattinger : auteur de l'ouvrage « Ruralité : stop ou encore ? ».

À trois reprises, dans un souci d'efficacité parlementaire, nous avons réuni les groupes Ruralités du Sénat et de l'Assemblée Nationale et rédigé un Manifeste pour une ruralité conquérante. Dans le cadre du grand débat national, j'ai animé un atelier de réflexion et notre groupe a été reçu par le Commissaire général à l'égalité des territoires.

De plus en plus d'acteurs politiques, socio-professionnels et associatifs de la ruralité se prononcent pour une approche globale de ces enjeux. Aussi, en juin, avons-nous réuni l'ensemble de ces protagonistes lors d'une première manifestation fédérative, Ruralisons !

Dans la continuité de ce colloque, un moment fort de notre engagement fut l'installation du Parlement rural français en octobre ; cet événement traduit la volonté de représenter le monde rural afin de peser dans la décision publique. Force de propositions mais aussi groupe d'influence, il sera particulièrement vigilant sur la mise en place de quatre mesures déjà actées par le Gouvernement : assurer un engagement budgétaire de « haut niveau » en faveur du développement rural, résorber en cinq ans les zones blanches de téléphonie mobile et déployer la 4G partout d'ici deux ans ; accélérer le recrutement et le déploiement de médecins ; créer des zones de revitalisation commerciale dans les communes de moins de 3500 habitants.

En 2020, notre travail opérationnel et législatif, particulièrement sur les textes à fort impact territorial et aux répercussions sur le fonctionnement des collectivités, sera poursuivi et renforcé.

Je termine mes propos en adressant un message d'optimisme aux élus creusois. Les bilans municipaux témoignent de leur forte implication au service de l'intérêt général. Ils montrent que l'espace rural est animé d'un véritable désir de vie et bouillonnent d'idées et de projets. Ils montrent qu'il n'est pas ce lieu d'inertie et de résignation que certains se plaisent à évoquer avec nostalgie ou condescendance.

Je ne doute pas qu'en 2020, ils feront progresser leurs communes et intercommunalités avec la même détermination.

PRÉSIDENT DU
GROUPE
RURALITÉS DU
SÉNAT

VICE-PRÉSIDENT
DE LA
DÉLÉGATION
SÉNATORIALE
À LA
PROSPECTIVE

ANCIEN
PRÉSIDENT DU
CONSEIL
GÉNÉRAL
DE LA
CREUSE

CONSEILLER
DÉPARTEMENTAL
DE BOURGANEUF

Janvier 2020
Numéro 4

Nos ambitions ferroviaires : l'association URGENCE LIGNE POLT

L'association URGENCE POLT a pour but de défendre le développement et la modernisation de la ligne PARIS-ORLÉANS-LIMOGES-TOULOUSE (voyageurs et fret) en fédérant toutes les forces vives (politiques, économiques, associatives, syndicales, usagers, etc.) des territoires desservis par cet axe ferroviaire, et notamment la Creuse à-travers la gare de La Souterraine.

POLT, qui dessert 5.000.000 d'habitants, est une ligne vitale pour nos territoires et pour combattre la rupture territoriale.

Le Conseil d'administration comprend 54 membres.

Président : M. Jean-Claude SANDRIER (membre honoraire de l'Assemblée Nationale et Député du Cher).

Vice-Présidents : M. Jean-Jacques LOZACH (Sénateur de la Creuse), M. Émile-Roger LOMBERTIE (Maire de Limoges), Mme Chantal MONJOINT (Maire-Adjointe de Châteauroux), M. Daniel GENESTE (Corrèze), M. Jean-Noël BOISSELEAU (Lot).

Secrétaire : Claudine DELY (Haute-Vienne) - **Trésorier** : Jacques FARGES (Corrèze).

L'avenir de nos territoires, leur attractivité, leur développement économique, sont liés pour une part essentielle à la qualité de leur desserte ferroviaire. De ce point de vue, la ligne POLT en constitue la colonne vertébrale. Le transport ferroviaire est également une arme déterminante dans la bataille contre le réchauffement climatique. 1 train = 3 tonnes de CO² / 45 camions (soit 1 train) = 15 fois plus de CO².

Nous avons besoin d'une modernisation ambitieuse de l'axe POLT. Des objectifs comme Paris-Limoges en 2h30, avec 14 allers-retours garantissant la desserte fine de nos territoires sont parfaitement accessibles et justifient la détermination de notre association.

Ce que nous avons obtenu :

- ◆ Demandé depuis la création de notre association en janvier 2010, le schéma directeur de la ligne POLT a été arrêté par Élisabeth BORNE, ministre des Transports, début 2019. Il fixe à court et moyen terme les objectifs d'amélioration de cet axe, en matière d'infrastructures, de dessertes et de services. À cette fin, notre association avait été reçue en 2017 et 2018 par les différentes instances d'élaboration.
- ◆ Le financement pour 700 millions d'euros de 28 rames (avec Paris-Clermont) ayant été entériné et le constructeur espagnol CAF retenu, la livraison des premiers nouveaux trains doit intervenir en 2023. Ces trains pourront rouler à 200 km/heure, malgré notre demande d'atteindre 220 km/heure. Cet objectif de vitesse reste le nôtre, puisqu'il est réaliste.
- ◆ La régénération des infrastructures de toute la ligne (remise à niveau). 1,6 milliard est prévu sur 10 ans (2015-2025). En septembre 2019, nous avons obtenu la « sécurisation » de ce financement.

Ce qui reste en suspens :

- ◆ Au-delà de la régénération, la modernisation des infrastructures permettra de passer de 10 à 11 allers-retours quotidiens Paris-Limoges et un gain de 35 minutes pour Paris-Toulouse. Cette avancée est conditionnée à un investissement de 350 millions d'euros, non intégralement financé à ce stade.

Sur ce point, un comité de concertation de la ligne est prévu à Limoges le 12 février 2020, sous la présidence de la Préfète de Nouvelle-Aquitaine. Nous demanderons que l'État, SNCF Réseau et les quatre Régions concernées s'accordent sur le financement de cette première phase de modernisation. Nous souhaitons une étude technique en 2020, pour des travaux de 2021 à 2023, date de livraison des nouveaux trains.

Une ambition légitime : aller vers une deuxième phase de modernisation.

- ◆ Mettre Limoges à 2h30 de Paris, en gagnant 45 minutes sur le trajet Paris-Toulouse.
- ◆ Passer de 11 à 14 allers-retours quotidiens, avec l'amélioration de la desserte des gares intermédiaires (ex : La Souterraine).

Notre feuille de route pour 2020 :

- 1) Demander au Ministère la mise en place d'un groupe de travail pour la 2ème phase de modernisation (non prévue dans le Schéma directeur).
- 2) Relancer la demande d'audiences auprès des Présidents de Région concernés.
- 3) Demander une réunion rapide du Comité de Concertation sur la mise en œuvre du Schéma directeur.
- 4) Éditer une lettre d'ULPOLT vers les usagers et concitoyens, pour les informer de l'état du dossier de modernisation.
- 5) Tenir un colloque parlementaire sur la modernisation de l'axe POLT.
- 7) Soutenir les initiatives des associations, élus, usagers... pour la défense des dessertes, des guichets, de la régularité et de la sécurité sur la ligne.

PROCHE DE VOUS ET À VOTRE ÉCOUTE,

Ma suppléante :

Armelle MARTIN,
Conseillère départementale
Maire-adjointe de Saint-Vaury.

Mon équipe :

Mes collaborateurs parlementaires :

CREUSE :
Fatima LARIGAUDERIE et Valérie PIGEAT
05 55 64 14 19
2 rue Zizim 23400 BOURGANEUF
jilozach@jilozach.fr

PARIS :
Gabriel CAZAUBON
01 42 34 29 63
15 rue de Vaugirard 75291 PARIS Cedex 06